



**Pays du Mont-Blanc**  
communauté de communes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Passy, le vendredi 5 décembre 2025

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : Malgré la baisse des aides nationales, la CCPMB maintient son soutien financier



Alors que les dispositifs nationaux d'aides à la rénovation énergétique diminuent ou se figent, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc choisit de renforcer son engagement auprès des habitants. Depuis 2019, son service CaseRénov accompagne gratuitement les particuliers, copropriétés et bailleurs pour réduire leurs factures d'énergie, améliorer leur logement et financer leurs travaux.

### Des aides communautaires toujours élevées — et ouvertes à tous

La CCPMB soutient directement les projets de rénovation : changement de chauffage, isolation, menuiseries, VMC, matériaux biosourcés... alors qu'à l'échelle nationale, les conditions se durcissent.

Ici, les montants restent stables, élevés, et peuvent aller jusqu'à 13 000 € pour les propriétaires bailleurs ou occupants et 80 000 € pour les copropriétés, selon les travaux engagés.

Un levier financier précieux, qui permet de rendre les projets possibles malgré le contexte national.

### Un accompagnement 100 % gratuit et personnalisé

Constituer un dossier ou comprendre le parcours des aides et des travaux peut relever du casse-tête pour l'usager. La CCPMB l'a compris et son service CaseRénov offre un suivi humain et sur mesure. Trois conseillers reçoivent les usagers pour connaître leur projet et les renseigner. Pour les personnes reçues, il s'agit d'être informé des aides possibles et des travaux pertinents en fonction des logements et des budgets, de comprendre les aides, chiffrer les coûts. Un suivi essentiel à chaque étape pour sécuriser les choix techniques, éviter les arnaques, simplifier les démarches et maximiser les aides mobilisables.



### Copropriétés, bailleurs, propriétaires occupants : tout le monde est concerné

Le dispositif de la CCPMB s'adresse à l'ensemble des profils :

- Propriétaires occupants souhaitant améliorer leur logement,
- Propriétaires bailleurs souhaitant réduire les factures de leurs locataires,
- Copropriétés en quête de performance énergétique.



**CaseRénov - energiehabitat@ccpmb.fr / 04 50 90 49 55**



Président :

Jean-Marc Peillex / jean-marc.peillex@ccpmb.fr

Contact presse :

Elisabeth Amblard / 06 47 66 34 80

elisabeth.amblard@ccpmb.fr